

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conscillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil dix-sept

Le 15 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2017

PRESENTS : MMES LEVIN – MAILLH - MOUNIER - SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -

CABROLIÉ - DESCLIDES – FAURE – SAVIN - SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM. BOIVENT - ESTIENNE

POUVOIRS :

M. BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M. Patrice FAURE a été nommé secrétaire.

2017-12-01 D :

Objet : SDEG – Convention pour le versement d'un fond de concours pour ajout d'un point lumineux - Treillis

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait d'implanter un point lumineux supplémentaire au lieudit de Treillis.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que s'agissant du financement il convient de passer une convention avec le SDEG pour le versement de fonds de concours dont le montant s'élève à 227 € afin d'inscrire cette dépense en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le principe du fonds de concours du SDEG et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y afférent.

Fait à Jauldes, le 19 décembre 2017

Le Maire

Eric SAVIN

